



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 28 novembre 2024

**LES SYNDICATS ET GUILDES DU SECTEUR CINÉMATOGRAPHIQUE ET
TÉLÉVISUEL LANCENT LA COALITION « FAIR » POUR EXIGER UNE POLITIQUE
INDUSTRIELLE RESPONSABLE ET UNE UTILISATION ÉQUITABLE DE L'ARGENT
DES CONTRIBUABLES**

*Huit grands syndicats et guildes interpellent Téléfilm lors de son assemblée
publique annuelle sur les investissements de l'agence dans des projets qui ne
signent ou ne respectent pas les ententes collectives*

Toronto – Les syndicats et les guildes représentant plus de 87 000 scénaristes, réalisateur-trices, interprètes, équipes et artistes de l'industrie audiovisuelle canadienne se sont réunies aujourd'hui pour former *FAIR, Film & Télévision, Alliance pour une industrie responsable*. Cette nouvelle coalition s'est donnée pour mission de garantir une politique industrielle et une utilisation responsable de l'argent des contribuables.

Les membres de *FAIR* ont demandé à Téléfilm d'exiger l'application de normes minimales équitables par le biais d'ententes collectives pour les professionnel·les de la création œuvrant dans le secteur du cinéma canadien et en adoptant la politique déjà en place au Fonds des médias du Canada (FMC) qui exige que les producteur-trices restent en règle avec les syndicats et les guildes de l'industrie, et cesse d'investir dans des productions qui refusent de signer des ententes collectives. Ces changements laisseraient en place tous les programmes et politiques des syndicats et des guildes visant à accommoder les productions à plus petit budget, mais exigeraient que les productions de plus

Commenté [MA1]: I kept it in English since it's a proper noun (acronym of an English name).

grande envergure respectent leurs obligations envers l'ensemble de l'industrie et de la communauté cinématographique et télévisuelle.

Aujourd'hui, lors de l'assemblée publique annuelle de Téléfilm, ces syndicats et guildes ont posé la question suivante à l'agence cinématographique canadienne :

« Un grand nombre de grandes productions refusent de signer des conventions collectives avec les organisations représentant les travailleur·ses du cinéma et de la télévision, ce qui laisse ces travailleur·ses sans protection. Si Téléfilm n'exige pas que les sociétés de production restent en règle avec les syndicats et les guildes, quel est son plan pour obliger les sociétés de production à rendre des comptes ? »

Voici ce qu'a répondu la présidente de Téléfilm, Julie Roy :

« Je tiens tout d'abord à souligner l'importance de conditions de travail équitables. En tant qu'investisseur dans les industries créatives du pays, Téléfilm s'engage à soutenir un écosystème sain qui prospère dans une culture d'intégrité, de dignité et de respect mutuel. Téléfilm est en discussion avec les syndicats et les guildes sur ces questions, et nous explorons des façons de contribuer et des solutions durables dans ce domaine. »

Sans contrats équitables, les professionnel·les de la création qui font tourner cette industrie n'ont ni représentation ni garanties en ce qui concerne la rémunération équitable, le paiement dans les délais, le développement professionnel, la diversité, la santé et la sécurité au travail, la protection en milieu de travail, les prestations de santé et de retraite, les normes de développement durable ou la protection des droits de création. En sa qualité d'institution publique, nous soutenons que Téléfilm a une obligation envers les membres de l'industrie, les contribuables et le public de promouvoir et de défendre chacun de ces objectifs.

Présentement, un nombre alarmant de grosses productions bénéficiant de l'argent des contribuables privent les professionnel·les du cinéma et de la télévision de protection. Même pour les productions dont le budget est supérieur à cinq millions de dollars, 27 % d'entre elles ne signent toujours pas d'ententes.

- 65 % des productions dont le budget est inférieur à un million de dollars signent avec seulement la moitié des syndicats et des guildes concernés, voire moins.
- 31 % des productions dont le budget se situe entre un et cinq millions de dollars signent avec seulement la moitié des syndicats et guildes concernés, voire moins.
- 27 % des productions dont le budget est supérieur à cinq millions de dollars signent avec seulement la moitié des syndicats et guildes concernés, voire moins.

Les membres de FAIR comprennent l'Alliance des artistes canadiens du cinéma, de la télévision et de la radio (ACTRA), l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ), la Guilde canadienne des réalisateurs (GCR), l'International Alliance of Theatrical Stage Employees (IATSE), NABET 700-M UNIFOR, la Société des auteur.e.trice.s de radio, télévision et cinéma (SARTEC), l'Union des Artistes (UDA) et la Writers Guild of Canada (WGC).

Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)

« Une solution adéquate et proactive serait de s'assurer, avant même l'octroi d'un financement, que des conditions minimales de travail seront appliquées par les productions. »

-Mylène Cyr, Directrice générale, ARRQ

Guilde Canadienne des Réalisateurs (GCR)

« Chaque année, Téléfilm reçoit de la part d'équipes créatives talentueuses plus de projets que l'agence ne peut en financer. Alors, pourquoi choisir d'investir l'argent des contribuables dans des projets qui ne garantissent même pas des salaires et des conditions de travail équitables ? »

-Dave Forget, Directeur Général, GCR

International Alliance of Theatrical Stage Employees (IATSE)

« Téléfilm et les syndicats ont des objectifs communs : veiller à ce que les travailleur·ses soient traité·es équitablement et à ce que les fonds publics soient utilisés de manière responsable. Nous demandons simplement à Téléfilm

d'intégrer cela dans son processus, et ce, dans les prochains mois plutôt que dans les prochaines années. »

-John M. Lewis, Vice-président international et directeur des affaires canadiennes, IATSE

NABET 700-M UNIFOR

« Dans le contexte actuel en constante évolution, les pratiques responsables de l'industrie et de la collaboration entre Téléfilm, les syndicats et les guildes sont d'une importance primordiale. C'est grâce à ces efforts collectifs que nous pourrions assurer la résilience et le succès à long terme de l'industrie canadienne de l'audiovisuel, en soutenant non seulement sa croissance, mais aussi les travailleur·ses qui sont les piliers de ce secteur vital. »

-Ryan Pogue, Président, Nabet 700-M UNIFOR

Writers Guild of Canada (WGC)

« La coalition de syndicats et de guildes de FAIR défend les mêmes valeurs : une rémunération équitable, des normes de travail minimales et une protection en milieu de travail. Téléfilm a un rôle clé à jouer pour garantir que l'industrie cinématographique canadienne demeure une option viable pour les scénaristes et les autres travailleur·ses de ce pays. »

-Victoria Shen, Directrice générale, Writers Guild of Canada

-30-

Média

ARRQ – Véroushka Eugène, responsable des communications et des événements, veroushka@arrq.quebec

GCR – Julia Beyer Agostini, spécialiste principale des communications, jbeyeragostini@dgc.ca

IATSE – Krista Hurdon, représentante internationale, khurdon@iatse.net

SARTEC – Isabelle Desmarais, conseillère en communications, 514 602-0977,
idesmarais@sartec.qc.ca

WGC – Lisa Blanchette, communications, 437 871-3367, l.blanchette@wgc.ca